



Diplôme d'Université, Etudes celtiques

Présentation

Le Diplôme d'études celtiques, créé en 1911 par Anatole Le Braz (1859-1926), a rouvert en 2012 afin d'offrir au cœur de l'université Rennes 2, une formation relative à la Bretagne et aux pays celtiques, dispensée en français et ouverte à tous.

Objectifs

La formation fait découvrir les pays celtiques# elle amène à explorer l'histoire et la géographie de la Bretagne, à pénétrer l'univers de la création littéraire, artistique et musicale de Bretagne et à s'initier à la culture de langue bretonne# enfin, elle fournit un éclairage sur la vie économique, sociale et politique de la Bretagne contemporaine.

Le tout représente 120 heures de cours, en présentiel, réparties les jeudis, de la mi-septembre à la mi-avril.

Admission

Modalités d'inscription

Dossier dématérialisé à déposer du 17 avril au 13 mai 2024 sur la plateforme : # <https://candidatures.univ-rennes2.fr>

Une deuxième courte session d'inscription sera proposée en août.

Public cible

Le public visé est large : toutes les personnes qui, pour des raisons professionnelles, par curiosité ou par passion, souhaitent approfondir leur connaissance de la Bretagne. Aucun diplôme n'est exigé pour s'inscrire à la formation : le seul critère de sélection est la motivation des candidats. (L'admission des personnes qui ne sont pas titulaires du baccalauréat se fait, toutefois, sur accord d'une commission de validation après examen des candidatures).

Droits d'inscription

- Actifs et retraités : 660 euros
- Etudiants / demandeurs d'emploi : 415 euros
- Institutionnel : 1 120 euros

FORMATION NON ÉLIGIBLE AU CPF

Les + de la formation ?

Aide à la réussite

SOUTIEN AUX STAGIAIRES

L'association KENDESKIÑ (Ensemble, apprendre) prépare, accueille et guide chaque nouvelle promotion, tout en proposant de continuer à apprendre au travers de conférences, colloques et rendez-vous culturels tout au long de l'année.

En résumé

Modalité d'enseignement

- * Formation continue

Langue(s) d'enseignement : Français



Programme

120h de cours sont prodiguées en diplôme d'études celtiques (DEC), réparties en six unités d'enseignement (UE) de vingt-quatre heures chacune.

Semestre 1

UE 1 - Histoire : les Celtes (20 heures)

La première unité d'enseignement (UE 1) est consacrée à la découverte de la religion des Celtes anciens, de l'antiquité celtique en Bretagne, des littératures irlandaise et brittonique médiévales et de l'histoire des pays celtiques et de l'interceltisme.

UE 2 - Arts et culture orale (20 heures)

La deuxième unité d'enseignement (UE 2) est dédiée à l'exploration de la création picturale et musicale ainsi qu'à la culture orale de langue bretonne.

UE 3 - Sociologie et science politique (20 heures)

La troisième unité d'enseignement (UE 3) est une présentation de la Bretagne contemporaine, des migrations bretonnes et des institutions en Bretagne.

Semestre 2

UE 4 - Histoire : de l'époque médiévale à l'époque contemporaine (20 heures)

La quatrième unité d'enseignement (UE 4) constitue une vaste exploration de l'histoire de Bretagne, du Moyen-Âge à la Seconde Guerre mondiale, en passant par les époques moderne et contemporaine.

UE 5 - Littérature (20 heures)

La cinquième unité d'enseignement (UE 5) s'attache à initier — en français — les étudiants à la littérature de langue bretonne (prose et poésie) ainsi qu'à la littérature bretonne de langue française.

UE 6 - Espace et société (20 heures)

La sixième unité d'enseignement (UE 6) offre un éclairage varié sur les espaces bretons : étude des paysages, découverte de la langue et de la culture gallèses, enjeux économiques et territoriaux et une réflexion sur l'avenir breton

Programme

A noter

120h de cours sont prodiguées en diplôme d'études celtiques (DEC), réparties en six unités d'enseignement (UE) de vingt-quatre heures chacune.

Semestre 1

UE 1 - Histoire : les Celtes (20 heures)

La première unité d'enseignement (UE 1) est consacrée à la découverte de la religion des Celtes anciens, de l'antiquité celtique en Bretagne, des littératures irlandaise et brittonique médiévales et de l'histoire des pays celtiques et de l'interceltisme.

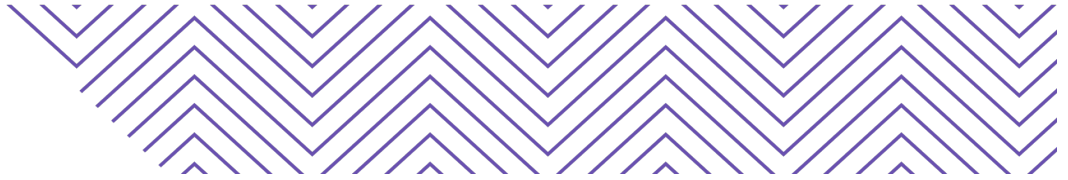
UE 2 - Arts et culture orale (20 heures)

La deuxième unité d'enseignement (UE 2) est dédiée à l'exploration de la création picturale et musicale ainsi qu'à la culture orale de langue bretonne.

UE 3 - Sociologie et science politique (20 heures)

La troisième unité d'enseignement (UE 3) est une présentation de la Bretagne contemporaine, des migrations bretonnes et des institutions en Bretagne.

Semestre 2



UE 4 - Histoire : de l'époque médiévale à l'époque contemporaine (20 heures)

La quatrième unité d'enseignement (UE 4) constitue une vaste exploration de l'histoire de Bretagne, du Moyen-Âge à la Seconde Guerre mondiale, en passant par les époques moderne et contemporaine.

UE 5 - Littérature (20 heures)

La cinquième unité d'enseignement (UE 5) s'attache à initier — en français — les étudiants à la littérature de langue bretonne (prose et poésie) ainsi qu'à la littérature bretonne de langue française.

UE 6 - Espace et société (20 heures)

La sixième unité d'enseignement (UE 6) offre un éclairage varié sur les espaces bretons : étude des paysages, découverte de la langue et de la culture galloises, enjeux économiques et territoriaux et une réflexion sur l'avenir breton